



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES
Espace Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES
N° affiliation FFTA : 878131
N° agrément CNIL : 305620
N° agrément DDJS : 78-1193

N° SIRET 799 584 719 00014 – APE 9312 Z
Président : Michel SALL

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2021

L'assemblée générale s'est tenue sur le terrain extérieur de la Compagnie des Archers de Coignières
Le Quorum étant atteint avec 24 personnes présentes ou représentées sur 47 Adhérents.

Rapport Moral du Président
le 12 septembre 2021

1. La rentrée et effectif

Comme chaque année, nous étions présents au forum des associations. Nous avons eu quelques visites mais je ne saurais pas dire combien.

Étonnamment, nous avons été plus nombreux cette année que l'année précédente : 47 personnes contre 45 l'année d'avant et 37 il y a 2 ans.

2. Cours / entraînement / formations

2.1 Entraîneurs

Pas de changement

2.2 Formations

Pas de formation cette année.

2.3 Créneaux

Nous avons fait quelques entraînements en 2020. Puis tout a été stoppé jusqu'à la mi-mars 2021 où nous avons pu à nouveau tirer en extérieur (en insistant auprès de la mairie). Jusqu'aux vacances, nous avons eu une bonne fréquentation des jeunes le samedi. Pour compenser le manque d'entraînements des jeunes, j'avais proposé de continuer les entraînements jeunes le samedi pendant les grandes vacances. Il n'y a pas eu beaucoup de monde.

2.3 Passages de flèches

Nous avons fait un passage de flèches sur le terrain extérieur.

3. Concours

3.1 Concours débutants

Rien cette année.

3.2 Concours salle

Idem

3.3 Concours loisirs

Idem

3.3 Concours extérieurs

Idem

4. Matériel

4.1 Pour l'intérieur

La Compagnie d'Élancourt utilise des panneaux pour séparer, par exemple, les débutants des confirmés. Nous avons découvert ça pendant les travaux de notre gymnase et trouvé que c'était une bonne idée. Nous avons donc décidé de faire de même pour notre gymnase. Ils pourront nous servir également pour séparer les entraînement salle à 18 mètres et les entraînements parcours à différentes distances. Nous avons passé une partie de l'hiver à acheter le matériel et à monter les panneaux (15 en tout) chez Marc tout d'abord puis dans le gymnase pour le montage final.

4.2 Pour l'extérieur

Nous avons effectué les actions suivantes :

- Réparation les cibles extérieures ;
- Retracer du pas de tir ;
- Redressement de la cible de droite à 50 mètres ;
- Recul de la cible à 15 mètres qui est passée à 20 mètres. Je ne sais plus pourquoi et ça m'ennuie car je n'ai plus de cible à 15 mètres ;

Nous avons fait ça un dimanche où il faisait beau. Nous étions quelques-uns de la Compagnie avec, fort heureusement, un renfort important de la Compagnie d'Élancourt. Comme d'habitude, nous avons terminé par un pot.

Il nous reste maintenant à refaire toutes les protections des cibles qui sont vraiment pourries. Nous avons acheté un panneau qui prend toute la surface de la cible pour voir ce que cela donne et si c'est pratique. Mais plus tard, en repensant à la difficulté de manier un tel panneau, nous penchons pour une autre solution : mettre des volets (= couper le panneau en 2 parties et les fixer par des charnières). Nous avons prévu de faire un essai et s'il s'avère concluant de le généraliser aux autres cibles.

Nous avons acheté 7 animaux 3D : un crocodile, un puma, un sanglier Les enfants ont été ravis. Déjà en apprenant que nous les avions commandés et encore plus à leur réception :

- Parfois on laisse les enfants les placer sur le terrain à différentes distances et les changer de place de temps en temps ;
- Parfois Marc organise un parcours ;

5. Aménagement du terrain

Les archers d'Élancourt m'avaient alerté comme quoi des officiels étaient venus sur le terrain et parlaient d'utiliser notre terrain. J'ai donc aussitôt demandé une entrevue avec Monsieur le maire. Nous sommes allés le voir Marie-Rose et moi. Il nous a tout de suite rassurés : il n'est pas du tout question de nous reprendre le terrain. Nous sommes une association très active dans la vie de Coignières (foulées couleur, Télé-thon, fête de Coignières, Cross-Road, etc).

En fait, la mairie a effectivement un projet de rénovation en préparation : réaménagement du terrain de foot où plusieurs actives sportives pourraient être installées, création d'un « skate park » au bout de notre terrain et d'une promenade le long de notre terrain du boulevard des arpents jusqu'à Auchan. Nous en avons profité pour demander l'eau et l'électricité dans notre chalet. Cette demande a été acceptée et ne devrait pas poser de problème.

Nous avons poussé notre avantage en abordant un sujet qui me tient à cœur depuis de nombreuses années : un Jardin d'Arc. Marie-Rose avait préparé un épais dossier que nous avons remis au maire et j'ai expliqué l'importance que cela représente pour une Compagnie et la famille des Yvelines.

Marie-Rose a également présenté un document décrivant une sorte de préau qui protégerait le pas de tir. Monsieur Moktary m'a demandé de lui fournir des devis.

Je suis un peu en retard sur le sujet. J'ai posé la question aux Compagnies disposant d'un Jardin d'Arc. Alain Mongermont m'a remis un devis qui s'élève à 35 000 euros rien que pour le matériel. Mais il date de quelques années. Je demanderai une analyse de ce document avant de le transmettre.

6. ASQY

Vous savez que notre Compagnie est très impliquée dans l'ASQY. La seule activité de l'ASQY cette année a été sa participation aux JO jeunes. Ils se sont déroulés le 23 juin sur le Golf National. 26 classes des collèges de la région ont participé à cette manifestation. L'objectif étant de leur faire découvrir différents sports. Cela a été un énorme événement très bien organisé. Des champions de France, Olympiques ou du monde dans différentes disciplines étaient présents et ont discuté avec les enfants. Les enfants ont été très intéressés et très disciplinés. Au coup de sifflet la classe que nous avions repartait remplacée par une autre.

Mon premier regret a été de refuser du monde. En effet nous nous trouvions à plus de 24 bénévoles soit un bénévole par

élève. J'ai donc demandé aux membres de l'ASQY d'envoyer moins de monde et de mon côté j'ai fait de même avec Marion qui s'était portée volontaire.

Mon second regret est, que très pris par les jeunes qui venaient essayer le tir à l'arc, nous n'avons pas vu grand-chose de cette journée. Fort heureusement, les organisateurs nous ont envoyé une vidéo qui retrace les événements marquants de cette journée.

7. La vie de Coignières

7.1 Les foulée couleurs

Annulées

7.2 La Fête de Coignières

La fête de Coignières s'est tenue le samedi 3 juillet 2021. Comme d'habitude, nous avons tenu un stand de jeux en bois avec Thomas, Mattéo et Timothée. Le soir, Thomas et moi avons aidé à la restauration. Le comité des fêtes s'est renouvelé de sorte que ça a été un peu la pagaille au début de la restauration. Mais nous nous sommes vite adaptés. Je signalerai cela lorsque nous ferons le point.

8. Site WEB

Francis continue à mettre régulièrement notre site WEB à jour avec les annonces d'événements à venir. Si vous des questions, voyez cela avec lui.

9. Tradition

J'ai toujours un volet tradition car comme vous savez que j'y suis très attaché (la tradition sous toutes ses formes : terroir, langue, etc).

9.1 Obsèques

Hélas, il y a eu plusieurs décès cette année. La Compagnie a été présente à plusieurs obsèques avec les bannières : de notre Compagnie pour Pascal et de la Famille pour moi. J'ai commis une grosse bourde récemment : je n'ai pas fait le rapprochement entre le départ de Thomas pour Oléron et les bannières entreposées chez Marie-Rose et Pascal. Je n'en ai pris conscience que la veille des obsèques mais trop tard : lorsque j'ai appelé Thomas, il se trouvait déjà à Tours.

9.2 Site Tradition

Il y a quelques années, je me posais beaucoup de questions à propos de la tradition du tir à l'arc (quels sont ses origines, ses liens avec d'autres organisations, etc). Jean-Louis à qui je m'en étais ouvert a alors fait des recherches et écrit un papier très intéressant sur le sujet. Pour différentes raisons techniques il n'a pas pu mettre ces informations sur le site de la Compagnie. Nicolas lui a alors proposé d'utiliser l'ancien site de la Compagnie. Je vous conseille d'aller le visiter, il est très intéressant et je suis sûr que vous y apprendrez quantité de choses. Lors de la dernière AG de la Famille (avant Covid), Yves a suggéré au Web master de faire un lien sur le site de Jean-Louis. Ce dernier m'a envoyé un certain nombre de points qu'il m'a demandé de mettre dans mon rapport.

..1. Fréquentation

D'août 2020 à août 2021 la moyenne des visites mensuelles a été de l'ordre de 50, modeste succès d'estime puisque ce site n'est pas indexé sur le net. La pente de la courbe de tendance semble encourageante pour l'avenir.

..2. Contenu

Depuis l'ouverture au public en avril 2018, ce site évolue régulièrement par des compléments ou des modifications répertoriées en bas de la page d'accueil.

La rubrique FORUM a été réinstallée de façon plus accessible.

A ma demande et de Yves il a été ajoutée une rubrique regroupant les adresses de sites intéressants.

..3. Contact avec les lecteurs

Chaque mois l'édito est renouvelé afin de rendre le site plus vivant et aussi parfois pour relancer la lecture de rubriques quelque peu en "déshérence".

La boîte mail dédiée et le forum ne sont pas utilisés, en contradiction avec "l'idée directrice de partage de connaissances" mise en exergue à la création de ce site.

9.3 Bouquet

Le Bouquet Provincial qui devait se dérouler à Montfermeil le 26 septembre 2021 vient d'être annulé. Mais les compétitions ont été maintenues.

Une petite explication s'impose. Ce que beaucoup de personnes appellent "Bouquet Provincial" est la cérémonie d'ouverture de la plus importante compétition du tir à l'arc français (je l'avais dit l'année dernière). Pour donner une idée, pour le Bouquet

organisé par Angy, il y a eu près de 1 700 compétiteurs. Lors de cette journée, près de 300 Compagnies défilent dans le village décoré pour l'occasion. Cette parade se termine par une Grand-Messe qui donne le signal du début des compétitions qui démarrent le lendemain pour une durée de 3 à 4 mois (en général la parade a lieu en mai et les tirs du Bouquet vont jusqu'à la fin septembre, début octobre).

D'habitude seuls peuvent participer au Tir du Bouquet les archers dont la Bannière a été présente à la parade. Étant donné qu'il n'y aura pas de parade cette fois-ci, je ne vois pas comment cela va se passer. Peut-être vont-ils se baser sur les Compagnies qui se sont enregistrées sur le site du Bouquet.

Comme chaque année, Pierre de Guyancourt a réservé un peloton. En général il y a 2 archers de Guyancourt et 3 archers de Coignières. Nous avons l'habitude de procéder ainsi : nous tirons le matin, nous pique-niquons sur place puis l'après-midi nous remplaçons les organisateurs. Ils sont sur le pied de guerre de mai à fin septembre tous les week-ends (et peut-être même en semaine). Donc en les remplaçant un dimanche après-midi, nous les soulageons un peu.

9.4 Tir du Roy

Le tir du Roy a eu lieu ce matin, en présence de nombreux archers, suivi du pique-nique sur notre terrain. L'oiseau a résisté et nous donnerons une date prochainement pour un nouvel abat d'oiseau.

9.5 Tir de la Saint Sébastien

Le tir de la Saint Sébastien n'a pas pu avoir lieu du fait de la fermeture du Gymnase durant le premier trimestre.

10. Remerciements

Je vous remercie pour votre présence à cette AG.

Merci au bureau pour ses travaux.

Je remercie tout particulièrement Marie-Rose et Pascal qui sont toujours là. Aussi bien pour les événements agréables, bien sûr mais également pour les événements douloureux comme les obsèques.

Un grand merci à Marc qui est lui aussi très présent. Merci pour ses très bonnes idées pour amuser les enfants. Je ne sais pas bien faire sur ce plan. Merci à Marc qui nous a ouvert son atelier pour construire les panneaux.

Merci à Éléonore et Marc qui ont accepté de recevoir les animaux 3D et les conserver jusqu'à ce que je puisse les emmener dans notre chalet.

Merci à tous ceux qui ont bricolé ces fameux panneaux : Pascal, Marc, Thomas, Matthieu et Richard.

Merci aux mamans qui sont toujours présentes : Hélène, Éléonore et Sandra. Elles étaient également là sur le terrain pour la réparation des cibles.

Merci à Matthieu qui est toujours présent lui aussi.

Et enfin un merci tout spécial à Thomas parce que non seulement il est toujours là pour aider, que ce soit pour le tir à l'arc ou la ville de Coignières, mais en plus il est en train de réaliser un autre de mes rêves : avoir un arbitre dans la Compagnie.

Le rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h.

Le Président
Michel SALL

Le secrétaire
Pascal BOIZIER



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES
Espace Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES

N° affiliation FFTA : 878131
N° agrément CNIL : 305620
N° agrément DDJS : 78-1193
N° SIRET 799 584 719 00014 – APE 9312 Z

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2021

Annexe 1

Renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration.

À l'issue du vote, et après approbation du rapport moral du Président et approbation du rapport financier, la nomination du nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

BOIZIER Marie-Rose,

BOIZIER Pascal,

BOIZIER Thomas,

EVRARD Marion,

LECOEUR Hélène

GEFFROY Marc,

SALL Michel

Ensuite conformément au protocole les membres du conseil se sont retirés pour élire les membres du bureau de la Compagnie, sont nommés à l'unanimité :

PRESIDENT

SALL Michel

SECRETAIRE

BOIZIER Pascal

TRÉSORIER

BOIZIER Marie-Rose

Le rapport Moral du Président, le renouvellement du « Conseil d'Administration et des membres du bureau », le bilan de trésorerie, sont joints au compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2021.

Le Président
Michel SALL

Le secrétaire
Pascal BOIZIER

Annexe 2

BILAN FINANCIER



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020-2021

Du 01/09/2020 au 15/08/2021

SOLDE INITIAL LE 01/09/2020 **6 342,83 €**

CATEGORIES DE REVENUS		CATEGORIES DE DEPENSES	
AV Concours débutants	0,00	Concours débutants	0,00
AV Concours externes	188,50	Concours externes	0,00
AV Licences	3 435,00	Licences	2 700,25
AV Fournitures de Compagnie	40,00	Fournitures de Compagnie	0,00
AV Tradition Adoubement	0,00	Tradition Adoubement	0,00
AV Tradition Bouquet	0,00	Tradition Bouquet	0,00
AV Matériel de tir	133,40	Matériel de tir	2 270,56
		Matériel de terrain	1 922,97
AV Remboursements frais bancaires	51,00	Frais bancaires	163,20
AV Remboursements assurance	56,80	Assurance	173,90
Recettes diverses	0,00	Dépenses diverses (*)	224,83
Subventions	2 174,00		
Intérêts	3,19		
		Alimentation	200,59
		Initiation	0,00
		Fournitures de bureau – et timbres	5,03
BILAN DES REVENUS	6 081,89	BILAN DES DEPENSES	7 661,33
<i>BILAN FINAL - utilisation sur réserve financière CAC</i>	<i>-1 579,44</i>		
Virements COMPTE A COMPTE	710,00	Virements COMPTE A COMPTE	710,00

BILAN FINANCIER FINAL LE 15/08/2021 **4 763,39 €**
 dont caisse 426,25 €
 compte courant SOCIETE GENERALE 1 375,91 €
 compte SUR LIVRET SOCIETE GENERALE 2 961,23 €

NOTES

Dépenses diverses	37,22 €	Sanitaire
Dépenses diverses	95,90 €	Malette bannière
Dépenses diverses	31,71 €	Déco tirs
Dépenses diverses	60,00 €	Site pro des archers
Dépenses diverses	224,83 (*)	

LA RISTOURNE ACCORDEE AUX ADHERENTS DE LA COMPAGNIE EN RAISON DE LA FERMETURE DU GYMNASSE POUR TRAVAUX, ET ENSUITE DES MESURES SANITAIRES LIEES A LA COVID A ETE DE 560 EUROS
Du fait de la Covid nous n'avons pas eu de pratique en compétition, et nous n'avons pu organiser notre concours débutant IL A ETE APPROUVE D'ACCORDER AUX ADHERENTS RENOUELLANT LEUR LICENCE UNE RISTOURNE DU FAIT DES MESURES SANITAIRES LIEES A LA COVID – estimation de cette ristourne 450 EUROS - - pour 2021 2022
Les cotisations pour nos adhérents restent inchangées,
Notre compagnie à investi dans la fabrication de panneaux mobiles pour permettre la mise en sécurité lors des tirs Permettant des tirs à des distances différentes COUT 1430 EUROS
Pour les animations de tir 3D surtout en extérieurs la compagnie a fait l'acquisition de cibles animalières pour le plus grand plaisir de tous pour un cout total de 1925 EUROS

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, lors de l'assemblée générale du 12 septembre 2021.

Annexe 3

POINTS DIVERS

- **Postes à l'identique de l'année passée : (pour mémoire)**

Le responsable du Matériel : Matthieu SIMON

Entraîneurs de la compagnie : Michel SALL, Francis BREYNE, Nicole THEUNISSEN

Aide entraîneur : Audrey SIMON

La tenue des sites de la compagnie reste en main de :

SITE CAC FRANCIS BREYNE

« archersdecoignieres.e-monsite.com »

SITE TRADITION NICOLAS SANTERNE et JEAN LOUIS DUBREUCQ « archerscoignieres.free.fr »

- **COTISATIONS, ADHÉSIONS, HORAIRES DES COURS**

Les tarifs pour 2021-2022 sont identiques à l'année passée

Adhérents Adultes	Coignièrès	120 euros	hors Coignièrès	130 euros
Adhérents Enfants	Coignièrès	75 euros	hors Coignièrès	85 euros
Adhérents poussin		65 euros	hors Coignièrès	65 euros

Adhérents sans pratique – voir les membres du bureau

Les créneaux horaires des entraînements sont identiques à l'année précédente .

Les membres du bureau ont validé la **ristourne « du fait de la Covid »** pour les adhérents renouvelant leur licence, ristourne accordée pour 2021 2022 aux adhérents renouvelant leur licence, 20 Euros pour les adultes, 10 Euros pour les jeunes, ristourne exceptionnelle et comme nous l'avons fait pour l'année 2020 2021

Cette année certains adhérents (enfant) peuvent bénéficier du PASS SPORT ; voir avec le trésorier de la compagnie.

- **CALENDRIER DES EVENEMENTS**

Inauguration du nouveau mur de tir à l'arc – avec Présence des membres de la compagnie et des Compagnies d'Arc, notamment Elancourt et Maurepas – pour les remercier de la mise à disposition de leurs espaces de tir durant la fermeture de notre Gymnase pour travaux et pour l'aide qu'ils nous ont apportée pour la remise en état du pas de tir extérieur.

Date remise écharpe de notre CONNETABLE – invitation FDY et Compagnie d'Arc.

Date de tir de l'abat d'oiseau (TIR DU ROY 2021) et (TIR DU ROY 2022)

Date de la prochaine « Saint Sebastien 2022 »

La date retenue pour notre **CONCOURS DEBUTANTS** est **les 5 et 6 février 2022**

- **TRESORERIE**

Il sera indiqué sur le tableau de « Bilan de trésorerie » :

le montant total des ristournes pour 2020-2021,

l'estimation de la ristourne qui sera accordée pour 2021-2022.

le montant des investissements exceptionnels effectués durant l'année 2020-2021

pour une meilleure lecture de l'état financier.

- **RÉUNIONS ET DÉCISIONS DU BUREAU**

Il est pris acte que les membres du bureau doivent se réunir pour décider des investissements et du budget.

Chacun doit d'ores et déjà établir « une liste à transmettre au trésorier » pour établir le plan de financement..

Les réunions se feront soit au 21 allée du Forgeron chez le Trésorier, soit à la Maison du Voisinage,

soit par vidéo conférence via « ZOOM ».

- **PASS SANITAIRE**

Pour faciliter l'accès de nos installations lors des cours, nous demandons de venir avec un « PASS VALIDE ». Les adhérents décideront ou non de laisser une version papier, en notant sur ce document qu'ils autorisent la compagnie à le conserver pour la durée des contrôles sanitaires. Chacun fera son choix, il n'y a aucune obligation.